SERVICE INCENDIE DE ST-EUGÈNE

EN RECRUTEMENT

ESPRIT D'ÉQUIPE | SERVICE À LA COMMUNAUTÉ | DÉFIS STIMULANTS | FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

TU ES...

- ☑ Âgé de 18 ans et plus
- ☑ Motivé à t'impliquer dans ta communauté
- ☑ Disposé à suivre la formation nécessaire
- ☑ Disponible pour les interventions et les pratiques
- ☑ En bonne condition physique
- ☑ Esprit d'équipe et sens des responsabilités

DEVIENS POMPIER VOLONTAIRE À ST-EUGÈNE !

POUR PLUS D'INFORMATIONS
OU POUR SOUMETTRE TA CANDIDATURE :
CONTACTE LE SERVICE INCENDIE DE ST-EUGÈNE

PROTÉGER
AIDER
SERVIR

À l'essai pour un mois...

24 septembre, 1-8-15octobre

Groupe de Tricots

Les jeudis de 18h30 à 20hres

au Chalet des Loisirs

701 Route des Loisirs

Ce n'est pas un cours mais un groupe d'entraide et de partage

Chaque personne apporte ses fournitures

Un petit moment pour soi avec d'autres passionnées pour échanger et creer ensemble.

Pendant la période d'essai, Carole, coordonnatrice des loisirs, sera sur place dès 18h30 et ce jusqu'à 19hres. S'il n'y a personne, le local sera verrouillé et elle quittera.

INSCRIPTIONS EN COURS

COURS DANSE COUNTRY

NIVEAU NOVICE

Présentés par École de danse Mic & Nic

DÈS LE
8 OCTOBRE 2026

CHAQUE JEUDI DE 20H À 21H

12 ANS ET +

12 ans et moins sur approbation de Caroline la professeure

90$
10 COURS

Salle Municipale 1028, rang de l'Église
Information et réservation au 819 396-3000
loisirs@st-eugène.ca ou https://www.saint-eugene.ca

PARTY DE SOCCER

Dimanche le 12 juillet

Dès 11hres

***Match Parents-enfants**

***Dîner aux hot-dogs**

Plaisirs, rires et fun...

Les SNAKES ainsi que leurs parents, frères et soeurs sont les bienvenus.

Vous pouvez apporter vos consommations, cependant, le 1224 sera là pour en vendre au besoin.

Horaire spécial
Bureau Municipal
pour la fin juin et pour juillet

FERMÉ LES 24 ET 25 JUIN 2026

Ouvert comme aux heures normales les 1er et 2 juillet

Fermé pour les vacances de la construction du 19 juillet au 1er août 2026

SpaD
Société protectrice des animaux de Drummond

La SPAD désire rappeler aux citoyens propriétaires ou gardiens d'un chien leurs responsabilités en matière de garde des animaux.

Amende 500$

Tous les chiens doivent être maintenus en contrôle au moyen d'une laisse lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur terrain. Lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, il doit y avoir un dispositif (attache, laisse, clôture, enclos etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Amende 500$

Tout animal domestique constitue une nuisance s'il se trouve sur un terrain sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant dudit terrain. Tous les chiens qui se retrouvent sur la voie publique doivent être tenus en laisse (longueur maximale de 6 pieds) par une personne avec les capacités physiques de le contrôler.

Amende 250$

Tous les chiens de la ville ou de la municipalité doivent être enregistrés auprès de la SPA de Drummond (SPAD). Les droits annuels doivent être acquittés et votre chien doit porter la licence en tout temps lorsqu'il est à l'extérieur de votre ré sidence.

Les matières fécales doivent être ramassées dans un délai raisonnable afin que les odeurs ne causent pas de nuisances au voisinage.

Les lieux où sont gardés des animaux de ferme doivent être clôturés, et lesdites clôtures doivent être maintenues en bonnes conditions et construites de façon à contenir les animaux.

Dans un souci d'assurer le bon voisinage et la courtoisie, la SPA de Drummond, en concert avec votre ville ou municipalité, demande à la population d'opter pour les comportements suivants :

- Ramasser les matières fécales immédiatement sur un terrain privé ou la voie publique
- Toujours avoir le plein contrôle de votre chien sans exception

Et d'éviter les comportements suivants :

- Promener plus de deux chiens à la fois
- Passer près des autres citoyens avec votre chien (plusieurs craignent les chiens)
- Approcher un chien que vous ne connaissez pas

Merci et nous vous souhaitons un bel été !

Aidez-nous à les aider !

info@spad.ca | www.spad.ca
Tél. 819 472-5700
Télec. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700

1605, rue Janelle,
Drummondville, QC, J2C 5S5

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances de la construction du 19 juillet au 1er août 2026 inclusivement.

Que vous soyez sur la route, au chalet, en camping ou simplement à la maison, nous vous invitons à faire preuve de prudence afin que chacun puisse profiter de l'été en toute sécurité.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Fermeture du Bureau Municipal et congé pour l'ensemble des employés municipaux
du
19 juillet au 1er août 2026 inclusivement.

En cas d'urgence, communiquez avec l'Inspecteur Municipal : Yannick St-Onge au 819 471-0680 ou au dg@saint-eugene.ca

Municipalité de
Saint-Eugène

L'emploi de la forme masculine est utilisé pour alléger le texte.

Préposé à l'entretien de la patinoire (2)

La municipalité de Saint-Eugène est à la recherche de 2 préposés à l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2026-2027

FONCTION :

Voir à l'entretien de la patinoire, de la surface glacée :

- Réparer les trous et les fissures dans la glace,
- Effectuer l'arrosage en dehors des heures d'ouverture,
- Effectuer le déneigement principalement en dehors des heures d'ouverture.

CE POSTE DEMANDE
Expérience dans l'entretien d'une patinoire (un atout)

DÉBUT DE L'EMPLOI
En décembre (selon température)

FIN DE L'EMPLOI
Mi-mars (selon température)

SALAIRE
21.50$ de l'heure

HEURES DE TRAVAIL

- Les horaires de travail sont variables et les personnes choisies devront être disponibles majoritairement le soir et la nuit, sept jours par semaine.
- L'horaire peut varier selon la température.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 5 octobre 2026, par courriel à dg@saint-eugene.ca ou en personne à l'adresse suivante :

940 Rang de l'Église
Saint-Eugène-de-Grantham, QC
J0C 1J0
À l'attention de Mme Maryse Desbiens, Directrice-générale / greffière.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.